

nos ressources excédentaires au lieu d'avoir à répartir les approvisionnements et à rationner la consommation.

Dans le domaine du développement de l'énergie dans les provinces atlantiques, le gouvernement fédéral n'a pas donné l'impulsion nécessaire pour mettre au point, de concert avec les provinces un plan qui permette une évaluation complète des ressources immenses d'énergie et de leur développement futur, ressources que le ministre a tenues en arrière-plan dans l'élaboration de sa stratégie en matière d'énergie. Sans une évaluation complète des abondantes réserves d'énergie hydro-électrique et marémotrice dans les provinces atlantiques, la stratégie en matière d'énergie pour le Canada et les politiques d'autonomie sont insuffisantes. La mise en valeur des ressources à être utilisées de concert avec d'autres sources d'énergie, produira un excédent d'énergie exportable à des prix qui pourront améliorer l'effet du renchérissement du combustible fossile.

Point n'est nécessaire d'aller au-delà des provinces maritimes pour voir la différence marquée dans le coût de l'énergie électrique produite en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard à partir essentiellement d'une base de combustible fossile par rapport au coût de l'énergie électrique produite au Nouveau-Brunswick où la mise en valeur des ressources hydro-électriques en place a dilué l'effet de la hausse des coûts du combustible fossile. Une stratégie en matière d'énergie pour les provinces de l'Atlantique doit à mon avis tenir compte de l'utilisation conjointe des quatre sources fondamentales de potentiel énergétique suivantes: l'énergie nucléaire, les combustibles fossiles, les marées et les ressources hydrauliques.

L'escalade des prix des combustibles fossiles a fait peser un fardeau sur le développement économique des provinces de l'Atlantique en général, et de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard en particulier, à tel point que les producteurs et les fabricants de ces provinces entrevoient un avenir très sombre, et il pourrait s'assombrir davantage encore en raison des politiques actuelles d'austérité imposées par le gouvernement actuel.

J'aimerais décrire certaines des ressources énergétiques de cette région. D'abord, les ressources hydrauliques. Les principales ressources d'énergie hydraulique non harnachées de la région de l'Atlantique totalisent 38,130 gigawatts par heure annuellement. De ce nombre, Terre-Neuve possède un potentiel hydraulique non harnaché de 36,000 gigawatts, dont le site de Gull Island sur la rivière Churchill produirait 12,000 gigawatts et celui de Muskrat Falls, 4,000 gigawatts par heure. La rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick possède un potentiel hydraulique non harnaché de quelque 1,160 gigawatts sur trois sites. Les vingt barrages situés au Labrador produisent 35,000 gigawatts sur la production totale. De plus, il existe deux barrages à Terre-Neuve, cinq au Nouveau-Brunswick, un barrage principal et divers barrages moins importants en Nouvelle-Écosse. Parmi les cinq barrages du Nouveau-Brunswick, on songe à ajouter les centrales cinq et six à celui de Mactaquac, projet qui est sur le point d'être réalisé. Le barrage dont je parlais en Nouvelle-Écosse, est celui de l'Anse Wreck au Cap-Breton, qui est en construction.

Les réserves charbonnières des provinces maritimes sont indiquées dans l'ouvrage intitulé «Politique canadienne de l'énergie» volume 2, page 63. Les tableaux indiquent un total de 1,286,000 unités, mesurées en milliers de tonnes courtes. De ce nombre, seulement 10,000,000 se trouvent au Nouveau-Brunswick; le reste est en Nouvelle-Écosse. Le prix du charbon en Nouvelle-Écosse est lié au prix du

Énergie

pétrole, et la hausse de ce dernier a entraîné une hausse du prix du charbon. De toute évidence, le charbon continuera d'être une source importante d'énergie thermique en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. L'un des projets fédéraux les plus utiles est certainement celui de faire l'inventaire des réserves de charbon de qualité inférieure y compris les tourbes, et de continuer à favoriser la modernisation et la mécanisation de l'industrie de la houille dans les provinces maritimes. La gazéification du charbon et des déchets de bois a atteint un niveau relativement élevé de technologie; on devrait aussi y songer.

Pour ce qui est du pétrole et du gaz, on estime qu'il nous reste encore à découvrir et que la plus grande partie de nos réserves de pétrole traditionnel se situerait surtout dans les régions frontalières comme le plateau continental et les pentes de la côte atlantique. Depuis 1959, on y a dépensé des dizaines de millions en relevés géophysiques et des centaines de millions en forages exploratoires. Plus de 200 millions d'acres ont déjà été cédés à des concessionnaires.

La première découverte de pétrole sous-marin a été faite en 1971 par Mobil Oil dans l'Île de Sable; il s'agissait d'importantes découvertes de pétrole et de condensats. Certains des 83 puits qui furent creusés auraient pu être exploités commercialement s'ils avaient été creusés sur le continent, mais vu le coût élevé de l'exploitation du pétrole et du gaz, la société ne se lancera probablement pas dans la production commerciale tant que les ressources ne seront pas épuisées.

En ce qui a trait à l'énergie marémotrice, les marées de la baie de Fundy sont, à quelques exceptions près, les plus hautes du monde. Dans le Bassin des Mines, situé au nord-est de la baie, les plus hautes marées du printemps atteignent une hauteur de 53 pieds, alors que dans la baie de Chignectou, elles s'élèvent à 46 pieds. Ainsi, un volume d'eau considérable pénètre dans ces petites baies et s'en dégage toutes les 12 heures et 25 minutes, ce qui est le cycle des marées commandé par la rotation de la terre et par sa position par rapport à la lune et au soleil.

Il est évident que l'énergie contenue dans cette masse d'eau en mouvement est considérable et, pendant des siècles, l'homme s'est interrogé sur les moyens de tirer parti de cette énergie. Ces dernières années, on a examiné cette question à fond. La plupart des problèmes de dynamique et de physique ont été résolus et nos ressources technologiques et en capital sont telles que l'aptitude de l'homme à aménager les marées ne fait aucun doute. Par contre, la production efficace et rentable d'une quantité déterminée d'énergie électrique à partir des marées présente certaines difficultés. La première est le caractère instable de la marée, car dans sa forme actuelle aucune quantité déterminée d'énergie n'est disponible, à moins d'adopter ce qu'on appelle le programme des deux bassins qui ajoute énormément au coût de premier établissement des installations. Il faut donc installer une centrale de transformation ou de recyclage nécessitant des génératrices supplémentaires pour que l'énergie marémotrice puisse alimenter un réseau électrique normal.

● (1640)

Il existe une deuxième difficulté: c'est la taille des structures et les problèmes que pose la construction de ses installations en haute mer. Le projet de la Baie de Fundy comporte la construction de barrages sur les bras de mer, comprenant de nombreuses turbines reliées à des génératrices ainsi qu'une série d'écluses. A la marée montante, l'eau passe par les écluses et, dans une certaine mesure, dans les ouvertures des turbines donnant sur le réservoir